CENTRALE CANINE

ACTCVL

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE CENTRE VAL DE LOIRE
Affiliée à la Société Centrale Canine reconnue d'utilité publique - Agréée par le Ministère de l'Agriculture (arrêté du 22/05/69)

EXPOSITION CANINE NATIONALE
avec attribution du CACS de la SCC
ROMORANTIN
Loir et Cher

C.A.C.S. de la SCC

Dimanche 28 Août 2022 - Parc de Beauvais

Route de Selles sur Cher - pour GPS : Latitude : 47.35 / Longitude : 1.732

Nombreux lots : 1er exc, CACS, R.CACS Meilleur Jeune, vétéran, baby, puppy Podium des Best

Entrée des chiens à partir de 8 h - Jugements à partir de 9 h en fonction des recommandations sanitaires en cours

Buvette et restauration dans l'enceinte de l'exposition
Animations et démonstrations

Renseignements :
Catherine MALAGRE *(Vice-Présidente)* Tél. 06 81 91 06 65 en journée
et Corinne DUNEAU *(Secrétaire)* 02.38.73.15.14 de 18 à 21 h
Information par e.mail : secretariatsologne@chiens-du-centre.fr

Entrée gratuite pour les accompagnateurs et le public

Certificat ou copie passeport vaccination antirabique obligatoire pour les chiens de catégorie 2, les chiens venant de l'étranger et ceux qui ont un numéro de pedigree étranger, quel que soit le pays

Clôture des engagements : 13 août 2022
Tarif réduit jusqu'au 23 juillet

Animation "présentation" premier pas
L'enfant et son chien de 5 à 9 ans
Engagement sur place

Samedi 27 Août
- **Confirmations toutes races**
- **Régionale élevage Bergers Australiens** - Juge Pascal Grappin
- **Régionale d'élevage des Bouviers Suisses** - Juges Anne-Marie Class et Jean Charles Masson

(Pour cette RE : 10% de remise sur la spéciale AFBS du lendemain dimanche 28 Août)

JURY PRESSENTI

1er GROUPE
Spéciale Shetland, Berger de beauce ..... Jean-Paul KERIHUEL
Berger de Brie, Colley poil court et long, Bearded collie, Bobtail,
Welsh corgi, Puli, Berger de bergame, Berger de Maremme,
Berger de Bohême, Nizinny, Berger croate, Berger roumain carpatin,
Chien loup tchécoslovaque, Berger de russie méridionale,
Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres ..... Mickaël KOOT (Hollande)
Berger hollandais, Schapendoes, Chien loup de saarloos,
Berger blanc suisse, Berger Américain Miniature ..... Dominique LAGROLLET
Spéciale Berger Australien,
Slovensky cuvac, Berger Allemand, Berger Belge, Schipperke, Berger Catalan,
Berger de majorque, Berger de Picardie, Border collie, Komondor, Kuvasz,
Mudi, Pumi, Berger de podhale, Berger portugais (serra de aires),
Berger roumain mioritic, Bouviers d'australie queue courte,
Bouviers d'australie, Heleer, Berger des pyrénées,
races non nommées ..... Zsuzsanna BALOGH (Hongrie)

2e GROUPE
Spéciale Bouviers Suisses ..... Pascal HINQUE
Dobermann, Pinscher, Affenpinscher, Mastiff, Bullmastiff,
Dogue argentin, Rottweiler, Tosa, Aïdi, Cane corso, St Bernard,
Landseer, Léonberg, Fila de Sao Miguel ..... Zsuzsanna BALOGH (Hongrie)
Schnauzer, Terrier noir russe, Bulldog anglais, Dogue Allemand,
Dogue de bordeaux, Presa canario, Dogue majorquin, Fila brasileiro,
Estrela, Castro laboreiro, Rafeiro d'alentejo, Cimarron uruguayen,
Mâtin espagnol, Mâtin napolitain, Berger Kangal, Berger d'Asie centrale,
Berger du caucase, Berger du Karst, Sarplaninac, Montagne
des pyrénées, Mâtin des pyrénées, Tornjak, Hovawart..... Anne-Marie CLASS
Boxer ..... Mickaël KOOT (Hollande)
Shar pei ..... Wendy KOOT (Hollande)
Dogue du tibet, Terre neuve, Bulldog Continental, Races non nommées..... Jean-Paul KERIHUEL

3e GROUPE
Airedale, Bedlington, Border, Fox terrier à poil lisse et poil dur,
Irish, Terrier de chasse allemand, Kerry blue, Lakeland, Manchester,
Révérend russell et jack russell, Soft coated, Welsh, Australien,
Cairn, Cesky, Dandie dinmont, Norwich, Scottish, Sealhyam, Skye, West
highland white terrier, Staffordshire, American Staffordshire, Silky,
Bull terrier, Yorkshire, Brésilien, Races non nommées ..... Muriel FROELICH

4e GROUPE
Teckels ..... Johan WULTEPUTTE (Belgique)

5e GROUPE
Chow chow, Chien thaïlandais à crête dorsale,
Basenji, Chien de canaan, Chien du pharaon,
Cirneco de l'Etna, Podenco ibicenco, Akita américain ..... Mickaël KOOT (HOLLANDE)
Spitz allemands et italien ..... Zsuzsanna BALOGH (Hongrie)
Spéciale Chiens Nordiques et Spitz du Japon : Samoyède, Buhund norvégien,
Chien d'élan norvégien et suédois, Chien d'ours de Carélie, Esquimau du Groënland,
Spitz finlandais, de norbotten, japonais, des Visigoths, Berger d'islande,
Chien norvégien de macareux, Finnois et suédois de Laponie, Akita, Shiba inu,
Kai, Hokkaïdo, Kishu, Laikas, Jindo Coréen, Husky de sibérie, Malamute d'Alaska,
Eurasier, Chien nu du pérou, Chien nu du Mexique (xolo),
races non nommées ..... Janetta VAN IPEREN HOEVENS

6e GROUPE
St hubert, Ariégeois, Bleu de gascogne, Basset artésien normand,
Basset fauve de bretagne, Grand basset griffon vendéen,
Petit basset griffon vendéen, Basset hound, Beagle harrier,
Beagle, Rhodesian ridgeback, Dalmatien, races non nommées .....Christian MASUEZ

7e GROUPE
Spéciale Setter anglais, Braque allemand, Drahthaar, Braque de Weimar,
Braque d'auvergne, Braque hongrois, Petit et grand munsterlander,
Langhaar, Epagneul picard, Epagneul pont audemer, Epagneul bleu
de picardie, Braque italien, Epagneul breton, Epagneul français,
Barbu tchèque, Braque du bourbonnais, perdigueiro portugues,
Korthal, Pointer, Setter gordon, Setter irlandais,
Braque st germain, races non nommées ..... Camille WITZMANN

8e GROUPE
Retrievers divers (Labradors, Golden, Chien d'eau, Lagotto romagnolo)..... Catherine HERAUD
Cocker anglais, Cocker américain, springer spaniel, autres spaniels .....Jean-Paul CITERNE
races non nommées ..... Catherine HERAUD & Jean-Paul CITERNE

9e GROUPE
Spéciale Cavalier King Charles et King Charles,
Petit chien russe, Bouledogue français ..... Bruno NODALLI (Italie)
Bichons, Coton de tuléar, Petit chien lion, Caniches, Griffon bruxellois,
Petit brabançon, Chien chinois, Epagneul tibétain, Lhassa apso,
Shih tzu, Terrier du Tibet, Chihuahua, Epagneul japonais et pékinois,
Epagneul nain continental, Carlin, Boston terrier, races non nommées .. Wendy KOOT (Hollande)

10e GROUPE
Afghan, Saluki, Polonais, Hongrois, Barzoï, Deerhound, Irish wolfhound,
Azawakh, Greyhound, Petit lévrier italien, Sloughi, Whippet,
Galgo espagnol, races non nommées..... Johan WULTEPUTTE (Belgique)

Races non reconnues par la F.C.I.
Chien particolore ..... Jean-Paul KERIHUEL
Epagneul de saint usuge.....Camille WITZMANN
U'cursinu ..... Janetta VAN IPEREN HOEVENS

* Les chiens jugés par des juges étrangers pourront être confirmés par un juge français *

Quelques cages seront à disposition

Envoi des engagements :
Cédia - Exposition de Romorantin
67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM
Libeller le titre de paiement à l'ordre de A.C.T.C.V.L.
Bien vérifier l'affranchissement de votre lettre.

Engagement internet recommandé ***(paiement sécurisé)*** **: https://cedia.fr**

La société organisatrice se réserve le droit de modifier la composition du jury, notamment en fonction du nombre des engagements ou en cas de force majeure.

Réalisation CEDIA SARL - RCS Strasbourg 389912189 - 67202 WOLFISHEIM- INTERNET : https://cedia.fr

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'exposition se tiendra à Romorantin
(Loir et Cher) le Dimanche 28 Août 2022

ARRIVÉE ET JUGEMENT - Entrée des chiens à partir de 8 h. Les jugements commenceront à 9 h précises, en conformité avec les réglementations sanitaires exceptionnelles.

SORTIE DES CHIENS – Les chiens classés (dans les quatre premiers de chaque race, chaque classe, chaque sexe) ne pourront quitter l'exposition avant 17 h 30. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14 heures après versement d'une caution de 10 €. Les chiens non classés pourront sortir de l'exposition dès la fin du jugement de leur race.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.
Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.
Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.
Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que l'organisateur devra couvrir les frais d'organisation qu'il a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.
Seront refusés :
a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT
La date prise en compte pour déterminer l'âge
est la date du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES
INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.
OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.
Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.
TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.
CHAMPION DE BEAUTÉ – Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.
JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.
PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.
BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.
Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.
VETERAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

AUTRES CLASSES
MEUTES Réservée aux Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.
LOT D'AFFIXE – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.
LOT DE REPRODUCTEURS – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.
COUPLE – Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.
PAIRE – Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle
CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement au secrétariat (voir au recto) avant la date de clôture par mandat-lettre, chèque bancaire ou chèque postal. Pour les exposants étrangers : mandat international exclusivement. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : la clôture des engagements est fixée au 13 août 2022 (tarif réduit jusqu'au 23 juillet). Tout engagement parvenant après cette date sera refusé.

REFUS OU EXCLUSIONS :
1° des engagements :
des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.
L'organisateur se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.
2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :
a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.
Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.
Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.
En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.
Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.
Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.
En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.
Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).
Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.
Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.
Si le chien classé 2e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :
a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.
Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1ers Excellent des deux autres classes.
Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Cl. Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent», et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent».
MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.
MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1re journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2e jour.

CONFIRMATIONS
Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.
Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.
Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf :**
Gr. 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois
Gr. 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois
Gr. 4 : Teckels _____ 15 mois
Gr. 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland _____ 15 mois
Gr. 6 : Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois
Gr. 8 : Retrievers _____ 15 mois
Gr. 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois
Gr. 10 : Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 76 e qui restera acquise à l'organisateur si après examen elles sont reconnues sans fondement.
Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :
a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.
Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – L'organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.
Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, l'organisateur ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place.
Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT
Avis aux Exposants résidant à l'Etranger
I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.
II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.
Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.
Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.
III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à

CONCERNANT LA CAUDECTOMIE, L'OTECTOMIE, AINSI QUE LES OBLIGATIONS SANITAIRES S'IMPOSANT AUX CHIENS DE 2e CATEGORIE, VEUILLEZ CONSULTER LE REGLEMENT SUR LE SITE DE LA SCC

Feuillet à conserver par l'exposant

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE CENTRE - VAL DE LOIRE

Affiliée à la Société Centrale Canine - Reconnue d'utilité publique

DEMANDE D'ENGAGEMENT
EXPOSITION CANINE NATIONALE CACS ROMORANTIN
28 AOUT 2022

Remplissez soigneusement cette feuille, et envoyez-la immédiatement à CEDIA - Exposition de Romorantin - 67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM
PHOTOCOPIES ACCEPTÉES.

Clôture des engagements : Samedi 13 août 2022 *(date de réception)* - tarif réduit jusqu'au 23 juillet *(cachet de la Poste faisant foi)*

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : (puce ou tatouage) _____ N° Livre d'Origines : _____

Cadre réservé à l'organisateur

Nom du chien : _____

Race : _____

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant Suisse, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.

Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

Nature du poil : Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.

Poids : Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Classe : Intermédiaire ❑ Ouverte ❑ Travail ❑ Champion ❑ Jeune ❑ Puppy ❑ Baby ❑ Vétéran ❑
Ne concourant pas ❑ Meute ❑ Confirmation ❑

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

le tarif dégressif s'applique si les chiens appartiennent au même propriétaire	jusqu'au 23/07	après le 23/07	*Sommes adressées*
1er chien *(sauf puppy, baby et vétéran)*	39 €	46 €	
2e chien/3e chien *(sauf puppy , baby et vétéran)*	33 €	39 €	
4e ou suivants *(sauf puppy , baby et vétéran)*	29 €	35 €	
Puppy, Baby, Vétéran	27 €	33 €	
Chiens ne concourant pas : non Exposés, non Confirmés	22 €		
Meute avec 6 chiens en individuelle	62 €		
Chien supplémentaire dans la meute	19 €		
Jeune présentateur	8 €		
Réduction de 10 % aux membres de l'ACTCVL à jour de leur cotisation de l'année en cours. (n° carte : _____)			
Total des engagements (catalogue électronique compris)			

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.
J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanction prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17 h 30 si mon chien est classé

J'accepte que l'ACTCVL utilise mon adresse uniquement pour m'informer de ses activités associatives.
En cas d'annulation de la manifestation, les règles de la SCC seront appliquées, et les remboursements seront envisagés en déduisant les frais engagés par l'ACTCVL.

Un très petit nombre de cages seront mises à la disposition des concurrents

Ci-joint règlement des engagements ci dessus désignés par
❑ Mandat ❑ Chèque ❑ CCP
Libellé à l'ordre de l'ACTCVL

Paires, couples, Lots d'affixe et de reproduction : gratuit. inscription au secrétariat le jour de l'exposition.

Fait à _____ le _____ Signature du propriétaire :

Entrée gratuite

La loi du 6 janvier 1999 sera intégralement appliquée lors de l'exposition de Romorantin. Veuillez prendre toutes les dispositions nécessaires touchant les races concernées. Tout contrevenant pourra être exclu de la manifestation.

Il ne vous sera pas adressé d'accusé de réception. Votre carte d'exposant vous sera adressée quelques jours avant l'exposition.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT
sous peine de voir votre engagement refusé

- Le règlement de vos engagements
- Une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2e catégorie **(permis)** et ceux en provenance de l'étranger **et ceux qui ont un numéro de pedigree étranger (quel que soit le pays) (ou photocopies du passeport)**
- Les photocopies des justificatifs pour l'engagement en classes Champion et Travail

Confirmations seules le samedi 28 Août (35 €) : inscriptions sur www.cedia.fr
(ou télécharger l'imprimé spécial à retourner à Cédia - Confirmation Romorantin - 67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM - Libeller le titre de paiement à ACTCVL)

Renseignements à fournir pour les classes Travail et Champion

CLASSE TRAVAIL
Les récompenses exigées devront avoir été obtenues avant le 13 août 2022

Chiens de Défense : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu une des réc:
- soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet Mondioring - soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1) - soit un Brevet de Pistage français - soit un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. Niveau 1 pour le pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1re ou 2e catégorie

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse (BCCC)

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un TB

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau 1re ou 2e catégorie.

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB en field-trial. Ou un BICP 1re ou 2e catégorie ou 100 points dans une épreuve de recherche au sang

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 pts.

Teckels : Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3e prix. Ou 47 points ou un 3e prix dans une épreuve de menée à voix sur lièvre

Chien d'Elan Norvégien : Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :
- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière
- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 juges différents.

CLASSE CHAMPION
Le titre de Champion doit être homologué au plus tard le 13 août 2022

Joindre impérativement la copie SCC ou FCI du titre ouvrant droit à la classe travail ou à la classe champion. En l'absence de ces justificatifs, le chien sera inscrit en classe ouverte.

Feuillet à renvoyer à Cédia

!!!! L'entrée de l'exposition des accompagnateurs et visiteurs sera gratuite !!!!

Les confirmations seules auront lieu
LE SAMEDI 27 AOUT DE 14H30 À 17H30

Tél. 06 81 91 06 65 en journée
et 02 38 73 15 14 de 18 à 21 h
ou par e.mail :
confirmationssologne@chiens-du-centre.fr
Inscription des chiens sur **www.cedia.fr**

Les chiens engagés le Samedi 27 août à la RE des Bergers Australiens OU RE de l'Association Française des Bouviers Suisses :
les engagements en ligne à la NE et la RE du samedi donnent droit à 10% de remise pour les engagements à la spéciale de race du dimanche.
Vous devez vous engager d'abord à la NE ou RE sur cedia.fr et payer cet engagement pour bénéficier automatiquement de la remise au tarif de l'exposition du lendemain

Récompenses au Ring d'Honneur pour les meilleurs

Vous recevrez les confirmations de vos engagements et les documents pour entrer environ 8 jours avant la manifestation.

Les engagements par internet seront confirmés par message internet

Internet : la méthode la plus simple et la plus sûre pour engager votre chien : https://cedia.fr

Joindre obligatoirement (sous peine de voir votre engagement refusé) :
- **une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les départements concernés, chiens de 2e catégorie (permis) et ceux en provenance de l'étranger (modèle CERFA 50.4272 ou 50.4273 selon le département d'origine),**
- **Le règlement par tout moyen à votre convenance (chèque libellé à l'ordre de l'A.C.T.C.VL).**